

10 juin 2008

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**APRIL GROUP**

(Euronext Paris)

Par courrier du 9 juin 2008, la société FIL Limited (1) (P.O Box HM, Hamilton HMCX, Bermudes) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 juin 2008, par suite d'une acquisition d'actions APRIL GROUP, le seuil de 5% du capital de la société APRIL GROUP et détenir 2 076 465 actions APRIL GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,09% du capital 3,95% des droits de vote de cette société (2).

- 
- (1) FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé Fidelity International (cf. communiqué du 24 avril 2008).
  - (2) Sur la base d'un capital composé de 40 833 865 actions représentant 52 554 047 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.